

FICHE DE POSTE
Mouvement AFIPA 2023

DRFiP 76
Responsable de la division
fiscalité des professionnels et du recouvrement

Les cadres, intéressés par cet emploi doivent prendre contact dès à présent et directement avec les contacts métiers indiqués dans la présente fiche. En parallèle, afin de permettre sa prise en compte dans le mouvement annuel prenant effet au **01/09/2023**, ils doivent impérativement intégrer ce vœu dans leur demande de mutation, conformément à la note de service lançant le mouvement et dans les conditions énoncées dans le guide de gestion de leur grade.

CARACTERISTIQUES DE L'EMPLOI

- Grade : AFIPA (H/F)
- Service : Division fiscalité des professionnels et du recouvrement
- Localisation : Rouen

DESCRIPTION DE L'EMPLOI

La division comprend 25 agents : un AFIPA, deux IDIV CN et 9 cadres A, 8 huissiers des finances, 1 agent enquêteur, 4 cadres B.

1. Attribution du service

Rattachée au pôle Animation du réseau, la division fiscalité des professionnels et du recouvrement assure le pilotage de l'assiette de la fiscalité des professionnels, le suivi d'activité et le soutien aux services en matière de recouvrement forcé des créances des particuliers, des professionnels, des amendes et du secteur public local. Elle exerce également le pilotage et le suivi de l'activité des huissiers des finances.

L'animation et le pilotage de la fiscalité des professionnels.

Interlocutrice privilégiée des responsables des 4 SIE du département, la division a en charge l'animation et le pilotage des opérations d'assiette relatives aux impôts des professionnels.

A ce titre, elle assure notamment, à l'attention des chefs de poste concernés :

- la diffusion des notes, circulaires et instructions de l'administration centrale ainsi que l'élaboration des notes locales ;
- l'organisation et préparation des réunions « métiers », des réunions techniques et des différents comités techniques, et CLU PRO (Comités locaux des professionnels) ;

- le pilotage du déploiement des modifications législatives ou réglementaires et de leurs suites ainsi que des évolutions applicatives et organisationnelles ;
- le suivi de l'activité des services et l'analyse des résultats ;
- le suivi de la comptabilité Medoc et le soutien premier niveau.

Elle assure également :

- en matière d'inscription au tableau de l'ordre des experts-comptables : enquête de moralité fiscale
- en matière de procédure disciplinaire, de répression de l'exercice illégal de la profession comptable et de contrôle qualité sur la profession : enquête fiscale sur l'activité exercée.

L'animation et le pilotage du recouvrement des créances publiques.

La division a pour attribution le pilotage et l'animation du réseau des postes chargé du recouvrement des créances publiques :

- créances des particuliers (6 SIP)
- créances des professionnels (4 SIE)
- créances du PRS (interlocuteur unique des acteurs du contrôle fiscal en matière de CFE)
- créances amendes (trésorerie Seine-Maritime Amende)
- créances SPL (25 postes)

Elle assure notamment :

- le suivi de l'activité des services et l'analyse des résultats ;
- l'organisation et la préparation des réunions « métiers » ;
- l'accompagnement des évolutions législatives et organisationnelles ;
- La mise en œuvre de la responsabilité des gestionnaires publics et le suivi des consignes ;
- l'instruction des procédures lourdes ;
- l'instruction du contentieux du recouvrement et des affaires particulières ;
- le suivi du marché public « commissaires de justice »

L'animation et le pilotage des huissiers des finances publiques.

La division a en charge le pilotage et le suivi des huissiers des finances.

À ce titre, la division est l'interlocutrice des forces de l'ordre pour la mise en œuvre du protocole « saisie des gardés à vue ».

Elle assure également le suivi de l'activité de l'agent enquêteur.

2. Principaux enjeux.

- Veiller à la mise en œuvre de nouvelles organisation de travail dans les SIE, tenant compte des évolutions liées au NRP, et des expériences acquises dans le contexte sanitaire 2020/2021.

- Accompagner les SIE en prévision du transfert de l'expertise des PCE et du transfert du recouvrement forcé des SIE vers le PRS.
- Préparer la mise en œuvre du contrôle hiérarchisé de la recette, de premier niveau au sein des postes comptables et de second niveau en direction.
- Veiller à la mise en œuvre du plan d'action « amendes ».
- Accompagner la mise en place de la facturation électronique.
- Animer le réseau AFPME en région.

3. Descriptif du poste.

Le responsable de division aura pour mission de conduire l'ensemble des missions de la fiscalité des professionnels et du recouvrement des créances publiques, ainsi que les grands chantiers métiers connus ou à venir. Il participera à la conduite des dialogues de gestion, à l'affectation des EDR, à la définition du programme départemental de contrôle interne, à son exploitation ainsi que celle des audits locaux.

4. Missions rattachées.

Le responsable de division est le représentant du commissaire du Gouvernement auprès de l'ordre des experts comptables de la région Normandie. Il participe aux assemblées générales des organismes de gestion agréé dont le siège est situé en Seine-Maritime. Il est également correspondant AFPME pour la région Normandie et ambassadeur « portailpro ».

PROFIL SOUHAITE / COMPETENCES RECHERCHEES

- Capacités managériales avérées d'encadrement, de coordination, et d'animation.
- Appétence pour le travail partenarial.
- Expérience du pilotage de projets et capacité à respecter les plannings.
- Capacité à conduire et à accompagner le changement.
- Capacité à acquérir rapidement les connaissances en rapport avec la mission.
- Grande disponibilité, capacités affirmées d'adaptation, d'anticipation et de réactivité.
- Maîtrise des enjeux stratégiques.
- Sens de la communication, de la pédagogie et de la diplomatie.

CONTACTS METIER

Sophie PACOT, Directrice du pôle animation du réseau :

Tel : 02 35 58 38 73 - sophie.pacot@dgfip.finances.gouv.fr

Dominique OURCOUDOY, directeur adjoint du pôle animation du réseau :

Tel : 02 35 58 37 10 - dominique.ourcoudoy@dgfip.finances.gouv.fr

Outre la directrice du pôle animation du réseau et son adjoint, les candidatures devront également être adressées à :

Benjamin MARGEAULT - Directeur par intérim du Pôle Pilotage et Ressources

Mél : benjamin.margeault@dgfip.finances.gouv.fr

Laëtitia VOLPATO, Adjointe au responsable de la division des ressources Humaines

Mél : laetitia.volpato@dgfip.finances.gouv.fr

Les dossiers de candidature (lettre de motivation, 3 derniers CREP, avis du supérieur hiérarchique et CV) doivent être adressés au plus tard le 21 avril 2023.